

légitime qu'en vous remettant sa médaille, le CICR vous associe tous dans un sentiment de reconnaissance et d'entière satisfaction ».

Au nom de ses collègues comme en son nom propre, une des personnes qui eurent l'honneur de recevoir cette distinction répondit en évoquant la grandeur de l'engagement humanitaire requis de chacun dans les petites comme dans les grandes choses, et le privilège de ceux qui portent assistance aux victimes, tant lors de missions en divers pays que dans des besognes plus obscures mais combien utiles.

### **Un délégué général du CICR quitte ses fonctions**

M. Jean C. Ott, délégué général pour l'Asie et l'Océanie, a demandé à être libéré de ses obligations dès le 31 décembre 1974.

C'est à grand regret que le Comité international s'est résolu à faire droit à cette requête, sachant qu'il se prive ainsi des services d'un éminent collaborateur.

M. Ott s'est acquitté des tâches qui lui furent confiées avec autant de distinction que de compétence. D'abord délégué puis chef de délégation dans plusieurs pays, il fut nommé, en 1970, délégué général pour l'Asie et l'Océanie. Il a accompli de nombreuses missions en Asie et a assumé de lourdes charges, à Genève, au sein du Département des opérations. Le CICR lui a exprimé sa profonde gratitude, lors de son Assemblée du 19 décembre dernier.

### **Une nouvelle publication en arabe**

Le CICR publie un ouvrage en langue arabe: il s'agit du « Cours de cinq leçons sur les Conventions de Genève » d'Henri Coursier, traduit par le Croissant-Rouge de l'Arabie séoudite, et dont le prix est de 10 frs suisses. C'est afin de mieux faire connaître dans le monde arabe les principes humanitaires et l'activité du mouvement de la Croix-Rouge que la Division « Diffusion et Documentation » du CICR a édité, en collaboration avec les Sociétés nationales du Croissant-Rouge, une quinzaine d'ouvrages, parmi lesquels celui que nous présentons ici.